

**DECISION DU DIRECTEUR DU CENTRE DE SERUMS & VACCINS (IPM) N°SP/174/23
DU 04 AOUT 2023 PORTANT APPEL A CANDIDATURE INTERNE
AU POSTE DU CHEF DE SERVICE ENSEIGNEMENT**

Le Directeur du Centre de Sérums & Vaccins ;

- Vu le Dahir n° 1-58-008 en date du 24 février 1958 portant sur le Statut Général de la fonction publique tel qu'il a été modifié ou complété ;
- Vu le Décret Royal n°176-66 du 14 Rabia I L387 (23 juin) relatif au Centre des sérums et Vaccins tel qu'il a été complété notamment par le décret Royal n°687-67 du 26 Châabane 1387 (29 Novembre 1967) concernant l'Institut Pasteur du Maroc ;
- Vu le règlement provisoire en date du 11 septembre 1985 fixant les conditions d'emploi, de rémunération et d'avancement du personnel de l'Institut Pasteur du Maroc,
- Vu Décret n° 2.11.681 du 28 hija 1432 (25 novembre 2011) relatif aux modalités de nomination des chefs de division et de service dans les administrations publiques ;
- Vu la décision fixant l'organisation de l'Institut Pasteur du Maroc en date du 22 Octobre 2012
- Vu la Circulaire du chef du gouvernement n° 7 /2013 relative aux modalités de nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu la décision relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité du conseil d'Administration du 03 mars 2015.

Décide

Article Premier :

Le Directeur de l'institut Pasteur du Maroc lance un appel à candidature pour pourvoir le poste de :

Chef de Service Enseignement.

Article 2 :

Cet appel à candidature est ouvert aux candidats intéressés remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine;
- Personnel titulaire classé dans le grade de Chercheur/Assistant médical/Administrateur ou grade d'ingénieur d'état ;
- Détenir un diplôme donnant accès au grade d'administrateur 3ème grade à un grade supérieur ;
- Avoir, au moins, deux (02) ans de service effectif en tant que titulaire.
- Maîtriser parfaitement les langues Arabe et Française. La maîtrise de l'Anglais serait un atout.

Article 3 :

Le titulaire de ce poste a pour missions d'assister le Directeur et le chef de département Recherche - Enseignement dans les activités suivantes :

- Assurer l'ingénierie de formation des activités d'enseignement de l'Institut ;
- Développer et suivre la mise en œuvre des activités d'enseignement et de formation de l'Institut (Cours nationaux, Cours Internationaux, séminaires etc.) ;
- Développer et suivre la mise en œuvre des programmes de formation en co diplomation avec les établissements de l'enseignement supérieur Nationaux et/ou Internationaux ;
- Développer et gérer les programmes d'accueil des stagiaires de différents niveaux (PFE, MASTER, DOCTORAT, POST DOCTORAT, STAGE DE PERFECTIONNEMENT) ;
- Développer le catalogue de formation continue de l'Institut et assurer sa diffusion et son marketing ;
- Développer les activités d'enseignements de l'Institut en mode E Learning ;
- Développer, en collaboration avec le service assurance qualité, les initiatives d'assurance qualité de l'enseignement ;
- Réaliser les activités commanditées par la direction, en rapport avec les missions d'enseignement de l'Institut.

Article 4 :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une Demande de candidature adressée au Directeur de l'IPM ;
- Le curriculum vitae [CV) indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Le plan d'action et la méthodologie de travail proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;
- Les documents justifiant la situation administrative de l'intéressé.

Article 6 :

Une commission de sélection sera désignée pour effectuer des entretiens avec les candidats remplissant les conditions sus mentionnées. L'épreuve de l'entretien consiste en un exposé de 20 mn fait par le candidat sur le plan d'action et la méthodologie de travail proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste de Service d'Enseignement de l'IPM. Cet exposé donne lieu à un entretien avec les membres de la commission de sélection. La commission évalue les capacités du candidat à assurer les missions dévolues au poste.

Article 5 :

Les dossiers de candidature dûment constitués sous pli fermé doivent être déposés, contre récépissé, en **cinq (05) exemplaires**, plus **une copie sous format électronique** au bureau d'ordre de l'institut Pasteur du Maroc (1, Place Louis Pasteur 20360 Casablanca) *yp*

**Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'IPM au plus tard le ...04 Sept 2023.....
à 16h 30.**

Pr. MAAROUFI Abderrahmane
Directeur de l'Institut
Pasteur du Maroc